



## Facture d'eau après divorce.

-----  
Par danielv59

Bonjour, suite à mon divorce en 2015 j'ai déménagé et mon ex épouse est restée locataire de l'appartement. Le contrat de distribution d'eau était à mon nom et je n'ai pas pensé à le résilier.

Mon ex épouse n'a payé aucune facture d'eau et l'organisme me réclame plus de 3 000?. Est-ce normal?

Merci